



Déclaration Liminaire CGT Educ'Action au CHSCT Académique du 20 Janvier 2021

Depuis quelques temps déjà, le ministère nous avait habitué à un mode de communication essentiellement par voie de presse.

Nous craignons que la crise sanitaire ne vienne étendre et généraliser ce mode de communication. Ainsi c'est par la presse que nous avons appris la fermeture du collège de Besse sur Issole pour des raisons sanitaires qui n'ont à ce jour toujours pas été expliquées aux collègues de 'établissement.

De même au collège Jules Romain à Nice, alors que la situation sanitaire était déjà critique les collègues ont été contraints d'alerter les médias pour que des mesures soient prises.

Plus généralement les personnels sont agacés du manque d'information qui vient ajouter du stress à une situation sanitaire suffisamment préoccupante.

De même il serait temps, d'avoir une politique de gestion de crise qui donne aux personnels de la visibilité à moyen et long terme. Ainsi nous réitérons notre demande de report des épreuves de spécialité de Terminale.

Et plus localement nous demandons des aménagements concernant les épreuves des concours qui auront lieu fin Janvier aux studios de la Victorine avec seulement 2 WC pour une multitude de candidats qui vont composer pendant 7 heures pour certaines épreuves.

De nombreux collègues nous ont également alerté sur la question des masques en nous disant qu'ils avaient été insuffisamment dotés au départ dans leur circonscription ou dans leur établissement et qu'il n'y avait pas eu de réassort depuis les vacances de la Toussaint. Ceci pose problème d'autant plus que certains masques en tissus sont désormais déconseillés par les autorités sanitaires.

Alors que la situation sanitaire est pire qu'en novembre, nous déplorons le fait, que contre l'avis des collègues certains lycées reprennent en classe entière et que les collèges ne soient toujours pas autorisés à passer en hybride. Nous souhaiterions que des consignes claires soient adressées aux chefs d'établissements sur cette question.

Enfin plusieurs communes de l'académie conditionnent l'accès aux installations sportives à la réalisation de test de dépistage Covid toutes les deux semaines. Alors même que le nouveau protocole sanitaire impacte l'Education Physique et sportive, il nous semble que ce type de mesures est inopportun et pénalise les élèves du 1^{er} et du second degré.